SURÉLÉVATION D'UN IMMEUBLE ADMINISTRATIF SUR DEUX ÉTAGES

Genève / GE

Maître de l'ouvrage: SI Quadrilatère SA, Genève
Architectes associés: de Planta Portier Architectes; Aris Serbetis SETE SA

Photos: Adrien Barakat - DiVK Architecture Photography - Lausanne

Des majuscules blanches précédées d'un alpha rouge se détachent de la façade au 71 avenue Louis-Casaï. Il s'agit de L'Alpha Business Centre, construit à la fin des années 60 par les architectes F. Maurice, J.-P. Dom et L. Pamelin, à quelques encablures de l'aéroport. Cet immeuble administratif vient d'hériter de

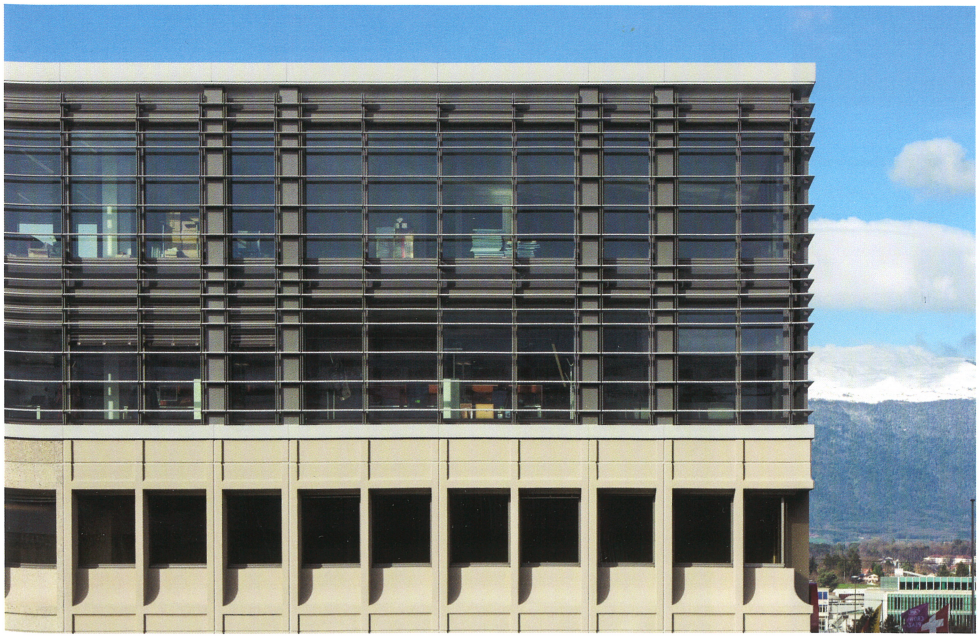

L'Alpha Business Centre

A l'époque, le bâtiment faisait office de pionnier car il se démarquait des immeubles administratifs réalisés au centre de Genève.

SGI INGENIERIE SA
Ingénieur civil pour les travaux de gros-œuvre
Ch. de l'Etang 46
1219 Châtelaine
Tél. 022 979 49 00
Fax 022 979 49 39
E-mail: info.ch@sgigroupe.com

SGI INGENIERIE SA

Ingénieurs-Conseils SCHERLER SA
Mise en conformité de la prévention incendie
Ch. du Champ-d'Anier 19
1209 Genève
Tél. 022 929 12 12
Fax 022 798 44 14
E-mail: icsge@scherler.ch
Web: www.scherler.ch

Scherler ingénieurs-conseils

En effet, il sortait des sentiers battus pour deux raisons. La première était liée à son gabarit relativement bas, puisqu'il comportait seulement quatre niveaux sur rez-de-chaussée, ce qui était singulier déjà à cette période. La deuxième particularité résidait dans sa volumétrie. L'immeuble a été conçu comme un quadrilatère massif mais évidé au centre, accueillant en son sein une spacieuse cour intérieure. Au fil des années, la tendance de constructions élevées s'est confirmée. Les projets de PLQ développés dans ce périmètre de Cointrin prévoyaient tous des réalisations de hauteur plus conséquente que celle de l'Alpha Business Centre. La situation était donc idéale pour un projet de surélévation. L'adjonction de deux niveaux ne présentait aucun obstacle majeur, et s'y prêtait même très bien. La question était plutôt de déterminer de quelle manière cette surélévation serait la plus adéquate au niveau esthétique, mais aussi technique, car seul un rajout indépendant n'aurait présenté aucun intérêt. Sur cette base, les architectes décidèrent de consulter l'architecte concepteur de l'immeuble originel, et parvinrent à la conclusion qu'il fallait donner à la surélévation un caractère actuel et moderne, tout en respectant les paramètres d'origine.

Prolongation de la structure existante

La trame structurelle de l'Alpha Business Centre est fondée sur le principe d'une enveloppe porteuse constituée de façades préfabriquées en béton. Ce système permet de réduire au minimum les éléments porteurs à l'intérieur, laissant ainsi place à une liberté spatiale quasi totale. L'édifice avait vraiment une personnalité particulière et un caractère bien trempé. Il s'imposait presque comme une sculpture en béton. De plus, on pouvait assister à un jeu d'ombre et de lumière sur chacune des faces des fenêtres, grâce au positionnement des vitrages, très en retrait du plan de la façade. Le nouveau projet a donc respecté la modénature originelle, et pris en compte l'expression architecturale du passé, en l'actualisant toutefois par le choix de l'acier et du verre comme acteurs principaux. Pour ce faire, les sept noyaux verticaux ont été prolongés sur les deux étages, et correspondent chacun à un ensemble composé des blocs sanitaires, cages d'escaliers et ascenseurs. On assiste ainsi à une continuité des éléments porteurs sous forme de charpente métallique. Le métal a ainsi permis légèreté et rapidité au montage.

En parallèle, l'utilisation du verre toute hauteur pour les fenêtres a apporté amplitude et luminosité aux deux niveaux créés. Le rythme de cette reprise verticale a cependant été cassé par un bardage métallique sous forme

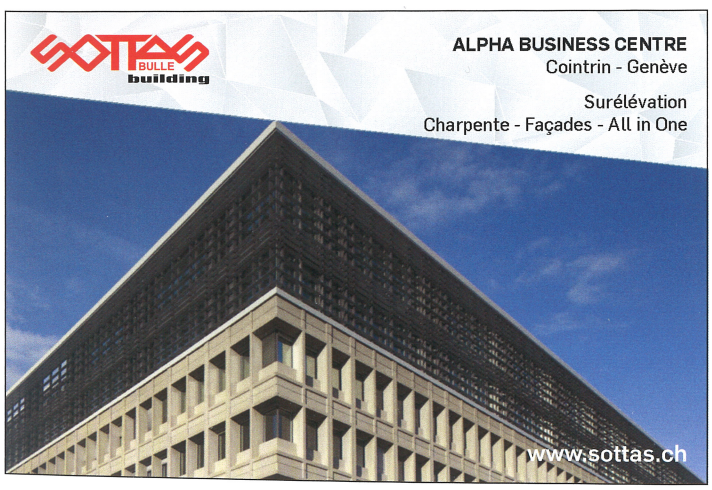

d'ailes d'avion horizontales. En effet, des claustras fixes gris anthracite ont été posés et donnent une touche pointue et contemporaine à la nouvelle façade. Il faut noter que les écartements entre les lames de ces brise-soleil ne sont pas arbitraires, car leur disposition est plus espacée à hauteur d'homme pour une visibilité sur l'extérieur, et plus dense à certains endroits stratégiques afin de dissimuler les caissons de stores et l'épaisseur de la dalle.

Contraintes du chantier

Une fois que le projet architectural a été défini, il a fallu se livrer à une planification précise et compliquée du chantier. En effet, la mise en place d'une charpente métallique induit l'usage d'une grue fixe, afin d'éradiquer tout risque d'accident, et garantir la sécurité à proximité de l'aéroport. Malheureusement l'autorisation de construire stipule que l'usage de telles grues est interdit, sauf s'il est démontré que leur présence ne présente aucun risque majeur. L'autre point délicat réside dans le fait que, pendant toute la construction, le bâtiment d'origine est resté occupé. Une coordination étroite entre les entreprises a été d'autant plus indispensable, afin de limiter au maximum les nuisances pour les locataires. En outre, l'inspectorat des chantiers a exigé la preuve, démonstration à l'appui, qu'aucun risque de traverser ou de déformer la dalle n'était encouru. On a donc opté pour la pose d'un plancher amortissant composé de plaques Durabase sur la toiture existante, dans le but d'absorber l'éventuelle chute d'un élément de charpente. Une fois que les instances compétentes ont été convaincues du bien-fondé du concept, elles ont autorisé l'installation de deux grues fixes afin de procéder au montage de la charpente métallique. Une impression d'homogénéité et d'unité se dégage de l'immeuble dans son ensemble, ce qui prouve que les architectes ont accompli leur mission, et ce en particulier grâce au maintien de l'ancienne structure, mais en troquant le béton par de l'acier. Le gris foncé de la surélévation se marie bien au beige sablé du bâtiment originel, dont la couleur est restée intacte. En ce qui concerne le sous-sol, le parking souterrain a été agrandi, avec un total de 100 places couvertes pour des voitures ainsi que vingt-huit places pour deux-roues.

Le cadre de travail dans ces nouveaux locaux administratifs a été optimisé, avec de grands espaces ouverts, sans poteaux, aménageables au gré du preneur. Il faut souligner que le tout est agrémenté par le patio intérieur arborisé d'époque, qui a été conservé. Cet espace verdoyant et intimiste apporte un charme complémentaire à la réalisation.

ss

• Protection incendie
• Isolation – Flocage – Peinture anti-feu
• Joints – Signalétique – Faux-plancher

Où passe Fire System S.A. le feu ne passe pas!

www.firesystemsa.com

GENÈVE Tél. 022 820 03 34
LAUSANNE Tél. 021 601 45 63
BULLE Tél. 026 912 65 26
BERNE Tél. 031 931 76 69